



Avant-projet de Charte

Vocation 1 : *un territoire construit, vivant et animé ensemble*

Lajoux, mardi 24 février 2009

Relevé de décisions

- Pour faciliter la lecture, il a manqué des cartes et une hiérarchie des actions du Parc (vocation 1)
 - ➔ Les cartes (Plan de Parc) sont désormais établies et présentées au fond de la salle. Une hiérarchie des actions sera établie dans le cadre notamment d'un programme d'action prévisionnel à trois ans. Celui-ci est demandé pour la version Projet mais pas au stade de l'Avant-projet de Charte. En outre, il convient d'être prudent sur ces hiérarchies, car les choses vont vite et ce qui peut apparaître comme secondaire à une époque devient parfois très vite une priorité (exemple de l'énergie)
- Pour faciliter la lecture, un tableau récapitulatif des outils proposé serait utile (vocation 1)
 - ➔ On établira ce tableau au printemps
- Quel sera l'engagement financier des partenaires pour mettre en oeuvre la Charte (vocation 1) ?
 - ➔ Cet engagement financier ne peut être précisé dans le corps du texte, d'une part parce que les financeurs ne le souhaitent pas en particulier sur un projet à douze ans, ensuite parce que leurs soutiens financiers dépendront de toute façon de leurs politiques et de leurs capacités budgétaires, enfin parce que le programme d'actions prévisionnel à trois ans prévu pour accompagner le Projet de Charte sera l'occasion pour eux d'un engagement financier plus précis
- Pour les bourgs centres qui connaissent effectivement des évolutions démographiques contrastées, ne peut-on proposer plutôt que « développer », « conforter et développer les bourgs centres » (mesure 1.1.2)?
 - ➔ Accord
- La cohérence n'est-elle pas à trouver entre le Parc et les politiques externes et pas seulement entre le Parc et les villes portes (mesure 1.1.2)?
 - ➔ Probablement, mais si le Parc peut discuter avec les villes portes et trouver les cohérences, cela lui est plus difficile dans le cadre des politiques externes qui s'imposent à lui, sauf à défendre l'espace Parc comme espace d'expérimentation où les politiques externes s'appliquent différemment, ce que l'on propose
- L'idée d'un EPCC sur le Château de Voltaire est abandonnée (1.1.6)

- Comment le Parc souhaite-t-il s'impliquer dans les relations transfrontalières via la Conférence TransJurassienne ou avec le Parc du Haut-Doubs (mesure 1.1.7) ?
 - ➔ Le Parc attend de voir comment la CTJ va redémarrer avant de s'y impliquer trop fortement. Quant au Parc du Haut-Doubs, sa création prendra encore quelques années. Pontarlier, qui pourrait être ville porte des deux Parcs pourrait constituer un trait d'union

- La demande de résultats en matière pédagogique nécessite l'engagement des collectivités, ce qui ne simplifie pas le rôle des associations (mesure 1.2.4)
 - ➔ L'objectif est de faire en sorte que les actions pédagogiques trouvent un prolongement dans l'action, par exemple dans les lycées en matière d'énergie ou de consommation d'eau

- Quelle est la nature des conventions que vous évoquez avec l'Education Nationale (mesure 1.2.4) ?
 - ➔ Il s'agit d'une convention cadre qui permet de définir les relations entre le Parc et l'Education Nationale, les partenariats avec les Inspecteurs d'Académie et les conseillers pédagogiques, l'adéquation des projets pédagogiques du Parc avec les cursus scolaires...

- L'art, aux côtés de la culture, est aussi un facteur de cohésion sociale. Il conviendrait de le rajouter dans le titre de la mesure (mesure 1.3.3)
 - ➔ Accord

- On attendrait davantage de complémentarité dans les politiques culturelles du Parc entre Haut-Doubs, Haut-Jura et Pays de Gex (mesures 1.1.6 et 1.3.3)
 - ➔ Il faut comprendre le terme Haut-Jura, non pas comme la partie jurassienne du Parc, mais bien comme l'ensemble du territoire du Parc. Et s'il s'agit d'aller au-delà des limites du Parc (plaine gessienne), le Parc ne devient plus légitime

- Il conviendrait de rajouter le terme « création » dans le titre de la mesure (mesure 1.3.4)
 - ➔ cette mesure est complémentaire de la précédente. Pour des questions de clarté de présentation, on traite de la création dans la mesure 1.3.3 et de la diffusion dans la mesure 1.3.4